

Le Ronssoyen



Gratuit

Onzième publication

Mairie 7 Rue Charles de Gaulle 80740 LE RONSSOY

Téléphone et Fax : 03 22 86 63 09

Adresse e-mail : mairie-le-ronssoy@orange.fr

I.P.N.S

Sommaire



Editorial	page 3
Horaires d'ouverture de la Mairie	page 3
Présence du Maire	page 3
Le Conseil Municipal	page 3
Le personnel communal	page 3
Les réalisations de l'année 2011	page 4
Les projets d'investissement pour l'année 2012	page 4
Les subventions 2012	page 5
Informations diverses	pages 6-7
Informations pratiques	pages 8-9
L'activité du village	page 10
Artois Insertion Ressourcerie	page 11
Au revoir Christiane !...	pages 12-13
Bony, un devoir de mémoire...	pages 14- 15
Les festivités	pages 16-17
Après-midi découverte du foot	page 18
Dates à retenir	page 19

**OUVERTURE DE LA MAIRIE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 16H30 à 18H00**



**Monsieur le Maire est
présent du lundi au jeudi
aux heures d'ouverture.**

L'équipe municipale

Maire : BRAY Michel

Adjoints : GUIDE Bernard
DUCATTEAU Jean-François
DRANCOURT Michel

Conseillers :

MOIRET Audrey
CHEVAL Hélène
SAVARY Franck
BRIHAY Jean-Jacques
LAGACHE Serge
DERMY Olivier
CAZE Aurélien
CARDON Danièle
FLAMENT Françoise
LEMAIRE Jean-Claude (décédé)

Le personnel communal

Secrétaire : SALLIER Marie-Ange
Agent d'entretien :
SERY Jean-Jacques
Adjoint technique Territorial :
LEROY Christiane
Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.) :
MORIAUX Cindy et JACQUET Anthony

Editorial

Après d'importants travaux de mise aux normes et de rénovation, le Conseil Municipal et moi-même tenons à la réouverture prochaine du Café-tabac qui deviendra un nouveau lieu de convivialité. Tous nos vœux de réussite accompagnent les repreneurs.

Les différentes manifestations organisées par le Conseil Municipal attirent chaque année toujours plus de monde.

La première fête de la musique a été un franc succès populaire.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces journées par leur engagement ou simplement leur présence.

Poursuivons nos efforts pour qu'il continue à faire bon vivre à Le Ronsoy !

Bonnes vacances à tous !

Le Maire

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2011

- ▶ La Carte Communale dans le cadre du futur lotissement ;
- ▶ Des travaux de peinture à l'école maternelle ;
- ▶ Le toit de l'église ;
- ▶ Des travaux de clôture au Cimetière ;
- ▶ Le toit de la future Boucherie ;
- ▶ L'achat du Café et des travaux nécessaires ;
- ▶ Des frais d'études pour divers investissements.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 2012

- ▶ **108 000,00 €** pour l'aménagement et la mise en accessibilité du Secrétariat de Mairie ;
- ▶ **11 000,00 €** pour des travaux de peinture à l'école ;
- ▶ **2 728,50 €** pour la Sacristie de l'église ;
- ▶ **10 000,00 €** pour installer un columbarium ;
- ▶ **6 000,00 €** pour des portes de bâtiments communaux ;
- ▶ **14 358,00 €** pour les travaux d'un immeuble d'habitation ;
- ▶ **2 000,00 €** pour l'achat d'équipements destinés à la Salle des Fêtes ;
- ▶ **28 200,00 €** pour la participation à la voirie ;
- ▶ **14 424,00 €** pour des travaux au Café ;
- ▶ **300 000,00 €** pour la voirie du futur lotissement, si le projet se concrétise.

Certains projets font l'objet de demandes de subventions.

Les Subventions 2012 : 6 500,00 €



• Association des Parents d'Elèves	327,00 €
• Coopérative Scolaire	443,00 €
• Club des aînés Chés Verts Lurons	420,00 €
• Chés Jonnes (Club des Jeunes)	346,00 €
• Entente Sportive Football	1 602,00 €
• Le Kano Club de Le Ronssoy (Judo)	750,00 €
• Pony Games de Le Ronssoy (Club)	327,00 €
• Société de Chasse	678,00 €
• Association d'Aide à Domicile (ADMR)	259,00 €
• Associations des Paralysés de France	76,00 €
• Comité des Maladies Respiratoires	36,00 €
• La Croix de Guerre	41,00 €
• La Croix Rouge	94,00 €
• Ligue contre le Cancer	148,00 €
• Mutuelle de Retraite des Agents du Trésor	32,00 €
• La Prévention Routière	21,00 €
• Divers	900,00 €

Infos diverses

Assainissement



Les travaux d'assainissement de la Commune sont toujours d'actualité.

En 2010, le dimensionnement et l'implantation de la future station d'épuration de l'unité technique de la Commune de Le Ronsoy avaient été définis.

Cette unité technique regroupera les Communes de Le Ronsoy, Templeux-le-Guérard, Lempire, Hargicourt et Villeret.

Comme convenu, la station d'épuration sera dimensionnée sur la base du poids de la population des habitants situés en zone d'assainissement collectif. Elle aura donc une capacité de traitement de 1900 équivalents/habitants. Les réseaux prévus dans les Communes de cette unité technique sont exclusivement de type usé.

Elle sera implantée sur la parcelle ZD51, de contenance 1 hectare 25 ares, actuellement propriété de Monsieur Régis Campagne, et qu'il exploite à cet effet depuis 2005. La Commune de Le Ronsoy a proposé à Monsieur Campagne de faire un échange. Des démarches auprès de Monsieur Campagne et de Maître Mériaux pour disposer du terrain ont été réalisées. Une convention d'occupation sera signée avant travaux et un bail dès que les travaux seront effectués. Le prix de vente de la parcelle en question a été fixé à 1 € le m².

En 2011, des études de sol ont été effectuées et soumises à un hydrogéologue dans le cadre de l'instruction au titre de la Loi sur l'eau. Le dossier de déclaration du système d'assainissement a été transmis aux Services de la Police de l'eau de la DISEMA (*Délégation Inter-Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques*). Ces études se sont révélées favorables, le sol très perméable étant propice aux travaux envisagés.

Nous avons reçu un exemplaire du dossier de déclaration de la station d'épuration que Noréade a déposé, de même que le récépissé d'enregistrement de la déclaration et les prescriptions spécifiques du Préfet en application des articles L 214-1 à L 214- 3 et de R 214-1 à R 214-60 du Code de l'Environnement.

Nous vous informerons des suites de ce dossier.



Eclairage public

Si vous remarquez un lampadaire qui ne fonctionne pas ou mal, signalez-le en Mairie.

Pour votre info, il faut plusieurs pannes pour un signalement à la SICAE car en effet, cela représente un coût.

Des riverains se plaignent régulièrement d'être mal éclairés ou de la lenteur de l'intervention.

En décembre 2010, le Conseil Municipal avait examiné le devis de la SICAE pour une coupure de l'éclairage public à 23h00 avec allumage à 4h30.

L'économie aurait pu être de **865€** par an.

L'Assemblée réunie n'avait pas souhaité y donner suite.

Les dépenses en 2011 :

- Eclairage public	4 917,42 €
- Entretien des Voies et Réseaux	1 693,07 €
- Pose et dépose des illuminations de Noël	418,60 €

A cela s'ajoute bien sûr l'éclairage des bâtiments communaux.

A noter : le remplacement d'une lanterne d'éclairage public coûte 480 € Hors Taxes, soit 574,08 € Toutes Taxes Comprises.

Le bruit

Que vous louiez une salle ou que vous receviez chez vous, pensez au voisinage et modérez le bruit !



Rappel

L'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux riverains.



CARTES D'IDENTITE

Surveillez la date de validité de votre carte d'identité. Cela vous évitera un retard dans un dossier (*avec Pôle Emploi par exemple*).

Pour renouveler votre carte, il faut apporter celle-ci en Mairie avec :

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (*facture à votre nom, quittance d'assurance, avis d'imposition ou de non-imposition*) ;
Si vous ne possédez pas de justificatif à votre nom, fournissez un justificatif de domicile au nom de la personne qui vous héberge, une attestation sur l'honneur de la personne déclarant qu'elle vous héberge et sa pièce d'identité en cours de validité.
- deux photos d'identité tête nue ;
- pour les premières demandes, un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (à vous procurer à la Mairie de votre lieu de naissance) ;
- pour un renouvellement, le livret de famille de vos parents suffit ;
- votre taille ;
- votre présence pour la prise d'empreinte et les signatures.



PASSEPORTS

Depuis le passage au biométrique, les Mairies ne traitent plus les demandes de passeports.

Il faut donc vous rendre à la Mairie de Péronne. Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

MAIRIE
3 Place du Commandant Louis Daudré
BP 20045
80201 PERONNE Cedex 1
contact@ville-peronne.fr

Pour les passeports biométriques :
03 22 73 31 96

PASSEPORTS *(suite)*

Horaires pour rendre les dossiers (**uniquement sur rendez-vous**) : le **Lundi de 14h00 à 17h00**, les **Mardi et Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00**, le **Mercredi de 8h30 à 11h30** et le **Vendredi de 8h30 à 11h30**.

Les pièces à fournir :

- la copie de votre carte d'identité en cours de validité ;
- votre ancien passeport ;
- la copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois (à vous procurer à la Mairie de votre lieu de naissance) ;
- 2 photos d'identité ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- un timbre fiscal à 86 € si vous êtes majeur (plus de 15 ans : 42 € et moins de 15 ans : 17 €).



CERTIFICATS D'IMMATRICULATION (CARTES GRISES)

Si vous possédez un certificat d'immatriculation au format SIV (*par exemple : AA-111-AA*), vous pouvez effectuer vous-même votre changement d'adresse sur :

<http://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

Vous recevrez alors à votre domicile une étiquette qu'il vous appartiendra d'opposer sur votre certificat d'immatriculation.

Attention ! Au quatrième changement d'adresse, vous devrez obligatoirement faire une demande de certificat d'immatriculation.



URBANISME

Pour tout changement concernant votre propriété, il faut obligatoirement faire un dossier en Mairie.

L'activité du village...

NOS SERVICES

MAIRIE 7 Rue Charles de Gaulle mairie-le-ronssoy@orange.fr	03 22 86 63 09	Permanences du Lundi au Vendredi De 16h30 à 18h00
Agence Postale Communale 7 Rue Charles de Gaulle	03 22 84 49 63	Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 11h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Le Samedi de 9h00 à 12h00

NOS COMMERCES

Boulangier-pâtissier-chocolatier Philippe PORET 19 Rue Charles de Gaulle	03 22 86 90 69	Ouvert les Lundi, Mardi Jeudi, Vendredi et Samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 Le Dimanche de 7h00 à 13h00 Fermé le Mercredi
---	----------------	--

Attention aux nouveaux horaires de l'épicerie !

Relais Les Mousquetaires Christine MOIRET Rue Charles de Gaulle	06 24 43 70 28	Ouvert les Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Le Samedi de 8h30 à 12h00 Le Dimanche de 8h45 à 12h00 Fermé le Jeudi
Horticulteur Régis SELLIE 3 Rue Notre-Dame	03 22 86 63 07	Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Fabricant de tourtes BOULANGER Père et Fils	06 81 73 60 48	
Artisan peintre Angélo AUDANO 17 Rue Jean Jaurès	03 22 86 75 26	

Très prochainement,
réouverture
du café-tabac !



Artois Insertion Ressourcerie (A.I.R.)

09 72 25 71 64

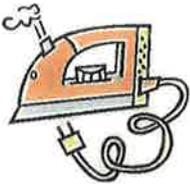
La Ressourcerie est ouverte sur Péronne dans les anciens locaux de Flodor !



L'Association nettoie, répare et relooke vos encombrants, afin de les revendre à bas prix dans ses magasins.



Attention ! Les gravats, les déchets verts, les tôles en fibro, l'amiante, le ciment, les pneus, les peintures et autres produits dangereux et les bouteilles de gaz **ne sont pas admis**.



Vous appelez et vous donnez le volume exact de vos encombrants avant le jour prévu de la tournée. Surtout, ne les mettez pas sur le trottoir, les salariés de l'Association viennent les chercher à votre domicile. Attention, ils ne prennent pas les objets ajoutés en dernière minute mais la liste que vous leur avez fournie.



Si vous avez une maison à débarrasser, AIR peut vous établir un devis qui prendra en compte le volume des encombrants et le déplacement.



Le calendrier de passage des encombrants est avec celui du ramassage des sacs bleus et jaunes du tri sélectif.



**Apports volontaires
du Lundi au Samedi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.**

**Horaires du magasin :
Les Mercredi, Vendredi et Samedi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00**

Au revoir, Christiane !...



Madame LEROY, Adjoint Technique Territorial, ayant souhaité faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire, le Conseil Municipal a convenu qu'il fallait faire un appel à candidatures pour son remplacement. Celui-ci s'est déroulé en plusieurs étapes.

Après avoir déterminé les critères de recrutement (*être domiciliée dans la Commune, être de nationalité française, jouir de ses droits civiques, être de bonne moralité, ne pas être débiteur envers la Commune et être titulaire du CAP Petite Enfance ou du BEPA Service aux personnes*), une information a été donnée à la population. Il a ensuite été procédé à un examen des candidatures. Les candidates retenues, au nombre de 6, ont été reçues par Monsieur le Maire et ses Adjoints.

Parmi celles-ci, 3 ne remplissaient pas les conditions de diplôme (*Virginie DERMY, Jennifer FLAMENT et Vanessa GUICHEMERRE*) et 3 remplissaient les conditions (*Anaïs BETHERMIN, Cindy MORIAUX et Christelle TABARY*).

Monsieur le Maire et les Adjoints ont pris en compte les exigences demandées pour ce poste et ont pris également en considération les critères des professeurs des écoles. Ils ont établi un tableau d'analyse des candidates.

Lors de la réunion de Conseil du 6 Juin 2012, Monsieur le Maire a donc fait lecture de ce tableau au Conseil Municipal. Il a tenu à préciser que ni les rumeurs ni le parti-pris ne devaient intervenir dans le choix de la candidate et que seul primait l'intérêt de l'école et bien sûr des enfants, mais aussi de la Commune.

Les membres du Conseil Municipal ont ensuite voté à bulletin secret. Au premier tour : **Cindy MORIAUX** a obtenu **7 voix**, **Christelle TABARY** a obtenu **4 voix** et **Anaïs BETHERMIN** n'a obtenu **aucune voix** ; Il y a eu **1 bulletin nul**.

Cindy MORIAUX, ayant obtenu la majorité absolue, a donc été nommée au remplacement de Madame LEROY.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé de lui établir un contrat de 6 mois, renouvelable une fois. Suivra la stagiairisation d'un an, puis la titularisation.

Mademoiselle MORIAUX étant actuellement en Contrat Unique d'Insertion à la Commune de Le Ronssoy, le Conseil Municipal a décidé de lui faire un complément de contrat pour travailler avec Madame LEROY jusqu'à la fin de l'année scolaire et ainsi se familiariser avec ce travail.

Monsieur le Maire a été chargé de signer toute pièce relative à ce dossier.



Ainsi, après 27 ans de service, Madame Leroy nous quittera, le Mardi 3 Juillet au soir.

Discrète et efficace, elle a pu être appréciée des enfants mais aussi des parents. Son professionnalisme a été remarqué par les diverses équipes enseignantes qui se sont succédées toutes ces années.

C'est avec beaucoup d'émotions que la municipalité a tenu à lui rendre hommage. C'était le 19 Juin...

Le Conseil Municipal avait invité la population à se joindre à ce pot de l'amitié. Des grands-parents d'enfants, mais également des enfants devenus parents étaient présents, pour le grand bonheur de notre future retraitée ! Un bel élan d'affection et de reconnaissance a envahi la salle ce soir-là.

Monsieur le Maire l'a honorée par un beau discours avant de lui remettre cadeaux et fleurs. Beaucoup d'émotion pour Christiane qui s'est ensuite adressé à tous, la larme à l'œil.

Tout simplement :

Merci Christiane et bonne et heureuse retraite !



Un devoir de mémoire...

Chaque année, à la fin du mois de mai, se déroule à deux pas d'ici, à Bony, le « *memorial day* », autrement dit la journée du souvenir.

Cette commémoration, à laquelle la Commune de Le Ronssoy participe, est un hommage aux Américains qui ont donné leur vie pendant la Première Guerre Mondiale. En Amérique, c'est un jour férié qui honore tous les Américains morts pour leur pays au cours de différents conflits.

Le cimetière américain de la Somme (bien que Bony soit dans l'Aisne) compte 1844 sépultures de soldats tombés lors de la bataille de la ligne Hindenburg en 1918. Il abrite également les tombes de soldats ayant combattu dans la Somme pendant la grande offensive allemande de 1918. Parmi ces milliers de croix de marbre, de nombreux soldats inconnus. Pour les soldats portés disparus, un nom gravé sur la chapelle. Et au sommet de cette chapelle, qui est l'œuvre de l'américain George HOWE et du français Marcel LOYAU, les mots « *To those who died for their country* » (à ceux qui sont morts pour leur pays).

Une cérémonie très émouvante au son des hymnes nationaux, à laquelle assistent des officiels, différentes forces militaires américaines et françaises, mais encore des associations qui cultivent un devoir de mémoire.

Se souvenir pour ne plus reproduire...



La chapelle

C'était le 27 Mai 2012



Les troupes militaires



Le défilé



Les pipe bands



L'Association des GI's Memory



Le dépôt de gerbes



Les Associations d'Anciens Combattants



La gerbe de la Commune de Le Ronsoy



Le pavoisement

Festivités

La fête au village :

Beaucoup de préparatifs mais une réussite sous un soleil clément !



La présence des bénévoles

Un repas champêtre



La convivialité



Les manèges pour la joie des petits et des grands

La fête de la musique



M. le Maire



Le chœur de Sophie



Un groupe de hard-rock local



Notre DJ Greg



Une chanteuse à voix



Un public nombreux

Nos élus ne se sont pas reposés sur leurs lauriers. Après la fête communale, ils ont enchaîné sur la fête de la musique. Cette première fête de la musique qui a été un succès ! Un encouragement pour les bénévoles mais aussi pour les artistes. Bravo et merci au public !

Après-midi découverte du foot

Ce Lundi 25 Juin 2012, de 14h00 à 16h00, l'Entente de Football locale avait organisé une après-midi sportive en collaboration avec les professeurs des écoles de la Commune. Les élèves, filles et garçons, des années 2000 à 2006 ont pu découvrir les règles du foot de façon ludique.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Ce moment récréatif s'est terminé par une remise de coupes, une médaille pour chaque participant et une collation.

Tout le monde s'est déclaré enchanté de cette après-midi.



**Tous les jeunes qui voudraient jouer au football dans l'équipe
Ste Emilie Epehy Le Ronsoy peuvent s'adresser à
Pierre LEGER au 06 59 56 94 52 ou au 06 19 67 01 28.**

Dates à retenir

- **Samedi 14 Juillet 2012** : Fête Nationale et remise des prix aux enfants de l'école
- **Dimanche 26 Août 2012** : Réderie de l'ESEVRGTL (Foot)
- **Dimanche 21 Octobre 2012** : Repas des Aînés
- **Dimanche 4 Novembre 2012** : Bourse aux jouets de l'APE (Association des Parents d'Elèves)
- **Dimanche 11 Novembre 2012** : Commémoration de l'Armistice de 1918
- **Mercredi 5 Décembre 2012** : Commémoration en hommage aux soldats tombés en Algérie
- **Vendredi 7 Décembre 2012** } Téléthon
• **Samedi 8 Décembre 2012** }

Merci à Jean-Pierre Cardon et Franck Savary pour leurs photos !



Des erreurs ou des oublis ont pu se produire.

Merci de nous en excuser !

Comité Journalistique :

BRAY Michel, CAZE Aurélien, DUCATTEAU Jean-François, GUIDE Bernard, SAVARY Franck

Directeur de la Publication :

Monsieur le Maire de la Commune

Mairie de Le Ronssoy
Edition de Juin 2012